

ART. 1 : CLAUSES GÉNÉRALES

- Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales, qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.
- Les prix et renseignements divers portés sur les catalogues et autres documents sont donnés à titre purement indicatif : ils n'engagent notre Société qu'après confirmation écrite de notre part.
- De même, les commandes négociées verbalement ne deviennent définitives qu'après confirmation écrite des deux parties ou expédition de la marchandise de notre part.
- Toute modification apportée pendant l'exécution de la commande doit également être confirmée expressément.
- La commande de nos clients ne pourra être annulée qu'avec l'accord écrit de notre Société et à des conditions qui l'indemniseront de toute perte.
- Nos propositions commerciales sont valables 30 jours à compter de la date de leur établissement.

ART. 2 : ÉTUDES ET PROJETS

- Les études, documents et bien immatériels de toute nature fournis par nous restent notre entière propriété et doivent être restitués sur notre demande, sauf s'ils font l'objet d'un contrat de vente. Ils ne peuvent en aucun cas être communiqués ni exécutés sans notre autorisation écrite.

ART. 3 : FORMATION DU CONTRAT

- Un devis établi peut venir modifier ou compléter les présentes conditions générales. En cas de commande, celle-ci ne sera acceptée définitivement qu'après confirmation écrite de notre part, confirmation qui constituera alors les conditions particulières.

ART. 4 : LIVRAISON ET EXPÉDITION

- Sauf convention expresse contraire, nos livraisons ou expéditions s'entendent départ de nos usines ou de nos magasins, hors taxes.
- Pour toute livraison ou expédition en France Métropolitaine, les frais de port et emballage seront facturés en fonction du tarif en vigueur dans notre société. Il est précisé que les dispositions contenues dans le présent paragraphe ne concernent pas les expéditions faites hors de France Métropolitaine qui s'entendent port et emballage dus.
- Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Elles ne sont pas assurées contre les risques de transport.
- Le délai de livraison est mentionné à titre indicatif et n'engage pas notre Société. Aucune pénalité pour cause de retard ne sera due, nonobstant toutes réserves figurant sur le bon de commande.
- Les cas fortuits ou de force majeure nous permettent d'annuler tout ou partie des commandes dont l'exécution a été ainsi empêchée, prohibée ou suspendue, sans indemnité à notre charge.
- Nous nous réservons la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante. Dans ce cas, toute livraison partielle sera considérée comme un contrat séparé et l'acheteur ne pourra se prévaloir de l'attente du matériel commandé pour différer le paiement correspondant.
- Aucune fourniture ne pourra être reprise ni échangée sans accord écrit préalable de notre Société et sous réserve du remboursement des frais afférent à cette opération. Les retours de marchandises effectués sans cet accord, même si elles sont réceptionnées par nous, ne peuvent en aucun cas faire présumer un tel accord.

ART. 5 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- Nous conservons la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens.
- L'acheteur assume néanmoins à compter de la livraison, au sens de l'ART. 4 ci-dessus 1er alinéa, les risques de perte ou de détérioration de ces biens ainsi que la responsabilité des dommages qu'ils pourraient occasionner.

ART. 6 : ACCEPTATION DES ÉQUIPEMENTS

- Si le client ne signale pas par écrit son désaccord motivé dans les 10 jours suivant l'expédition des équipements, ceux-ci sont acceptés sans réserves.

ART. 7 : PRIX, CONDITIONS DE PAIEMENT, PÉNALITÉS

- Sauf stipulation contraire dans l'offre ou sur l'accusé de réception de commande, les prix sont stipulés hors taxes. Leur nature (ferme ou révisable) et leur montant sont précisés dans les conditions particulières.
- Nos factures sont payables à SLV EQUIPEMENTS, Zac des Radars, 7 Rue Jean Jacques Rousseau, 91350 GRIGNY, FRANCE
- Un paiement à la commande sera demandé pour toute première commande. Une étude sera réalisée par notre Direction Financière afin d'accorder ou non un délai de règlement. Celui-ci ne pourra excéder 45 jours fin de mois ou 60 jours nets. Un acompte pourra être demandé. A tout moment un paiement comptant à la commande ou un acompte peut être exigé avec un client existant et régulier pour tout montant supérieur à 5 000 € HHT
- Selon l'article L441-6 du Code du Commerce, tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles donnera lieu, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de plein droit à une pénalité de retard calculée par application aux sommes restant dues d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, sans que cette pénalité nuise à l'exigibilité de la dette. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.
- En sus des pénalités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement (Article 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du Code de Commerce).
- Le montant de tous impôts et taxes afférents à la vente s'ajoutera au prix et sera payé par l'acquéreur, à moins que ce dernier ne fournisse à notre Société des certificats d'exonération en bonne et due forme.
- Notre Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis. Dans le cas de matériels importés, toute variation du taux de change pourra être répercuté sur le prix.

ART. 8 : GARANTIE

- Nos matériels NEUFS sont garantis contre tout vice de fabrication ou de matière pour une période de 12 mois à partir de leur date de mise à disposition. La garantie s'entend pour une utilisation normale de nos appareils, exception faite des détériorations ou destructions provoquées notamment par erreur de montage, accident mécanique, défaut d'entretien, utilisation défectueuse, surcharge ou surtension, intervention de calibration faite par des tiers. Notre responsabilité est strictement limitée au remplacement pur et simple des pièces défectueuses de nos matériels rendus franco à nos ateliers à l'exclusion de toute autre sanction ou indemnisation. En aucune circonstance, nous ne serons tenus à indemniser les dommages immatériels et/ou industriels tels que notamment : les pertes d'exploitation, de profit, le préjudice commercial...
- La réparation, la modification ou le remplacement d'une pièce pendant la période de garantie ne saurait avoir pour effet de prolonger la durée de garantie.
- Les matériels fournis par notre Société mais fabriqués par des tiers ne bénéficient que de la garantie du tiers fabricant.

ART. 9 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

- La loi française est la loi des parties. En cas de contestation, et à défaut d'accord amiable, le Tribunal d'EVRY (91000) sera le seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralités de défendeurs.

► Tél. : 01 69 02 09 46 ► Fax : 01 69 04 01 96 ► E-mail : contact@slvequipements.fr ► www.slvequipements.fr

SLV Equipements : SARL au capital de 55 000 € - SIRET : 484 479 977 00015 - RCS EVRY - APE : 518J - N° TVA FR 91 484 479 977
Siège social : Zac des radars - 7, rue Jean-Jacques Rousseau - 91350 GRIGNY - FRANCE